

Relations bilatérales

Avec :

La République Argentine

I- Historique:

Etablissement des relations diplomatiques: 09 octobre 1961

Ouverture de l'Ambassade d'Argentine à Tunis : 1966.

Ouverture de l'Ambassade de Tunisie à Buenos-Aires: 02 février1992.

II- Cadre Juridique

Le cadre juridique régissant les relations bilatérales comprend une trentaine d'Accords dont on cite notamment:

- Accord culturel (Buenos-Aires, 12 juin 1968)
- Accord de coopération économique et technique portant création d'une Commission Mixte (Buenos-Aires (Tunis, 22 juin 1977)
- Accord commercial (Buenos-Aires, 07 octobre 1991)
- Accord relatif à la promotion et à la protection réciproques des investissements (Buenos-Aires, 12 juin 1991)
- Accord sur le tourisme (Tunis, 14 mars 1994)
- Accord de coopération scientifique et technologique
- Accord sanitaire vétérinaire
- Accord de coopération entre le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX) et son homologue argentin Export-Argentina (Buenos-Aires, 04 octobre 1995)
- Mémoire d'Entente sur les consultations politiques (Buenos-Aires, 17 novembre 1995)
- Accord de coopération entre la FIPA et son homologue argentin (Buenos-Aires, 17 novembre 1995)
- Accord dans le domaine sécuritaire
- Accord dans le domaine de la santé (Tunis, 22 octobre 1996)
- Accord de coopération en matière d'environnement (Buenos-Aires, 25 mars 1997)
- Accord cadre de coopération agricole et agroalimentaire (Buenos-Aires, 25 mars 1997)
- Accord de coopération entre l'UTICA et son homologue argentin (Tunis, 30 avril 1997)
- Traité d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale
- Accord de coopération dans le domaine de la promotion commerciale et du transfert de la technologie en matière de commerce international.

III-Consultations politiques :

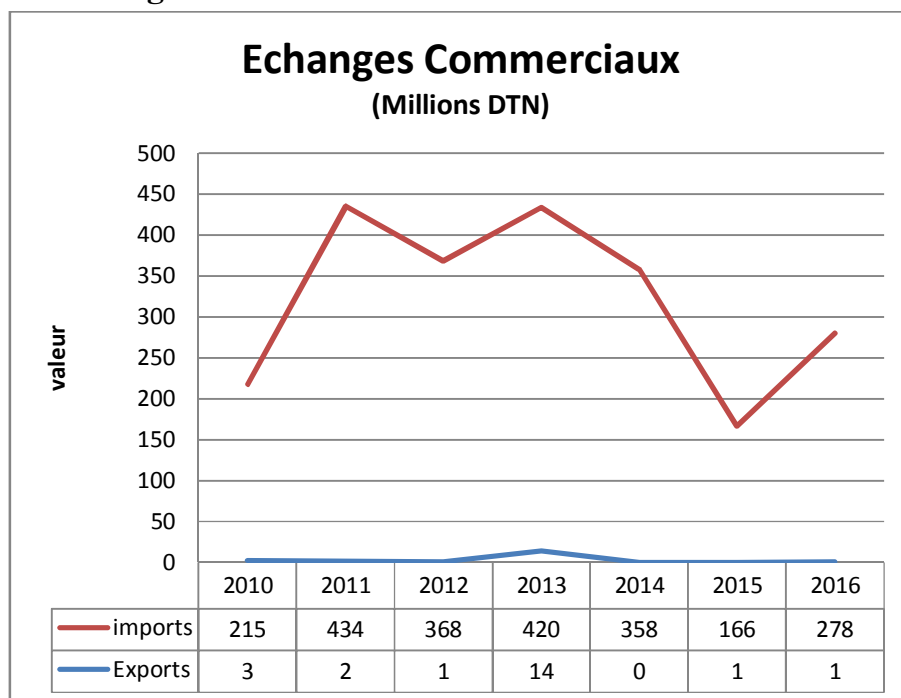
En vertu du Mémorandum d'Entente de consultations politiques conclu le 17 novembre 1995 à Buenos Aires, les Hauts Responsables des deux pays se concertent de façon régulière au sujet des questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun.

Le dernier round de consultations politiques s'est tenu le 25 juin 2007 à Tunis, au niveau des Secrétaires d'Etat des deux pays, à l'occasion de la visite de travail du Secrétaire d'Etat argentin des Relations Extérieures, M. Roberto Garcia Moritan.

IV- Commission Mixte :

La Commission Mixte a été instituée par l'Accord de Coopération Economique et Technique signé par les deux pays en juin 1977. Quatre sessions se sont tenues à ce jour. La 4ème session a eu lieu du 16 au 18 mai 2006 à Buenos Aires au niveau des Secrétaires d'Etat des Affaires Etrangères des deux pays. La 5ème session de la Commission mixte est prévue à Tunis.

V- Echanges commerciaux



Source : CEPEX